

Conseil d'école du 3^{ème} trimestre
Vendredi 19 Juin à 18h30

Présentes : Représentant Mairie : Mme Courcier Valérie ; Représentants Ecole : Mme Cuinet Christelle, Mme Plagne Marie Hélène, Mme Tempesta Carole, Mme Nicolet Marie José, Mme Gonin Christelle, Mme Vannier Alexandra ; Représentants Asparele : Mme Duede Julie, Mme Barbier Nadège, Mme Perrot Amandine, Mme Bruchon Florence, Mme Berard Laure.

Rentrée 2015:

Effectifs : **125 élèves** sont inscrits à ce jour :

48 en grande section

39 en moyenne section

38 en petite section

Pour info, il y avait 132 élèves inscrits cette année et 7 enfants quitteront l'école en fin d'année scolaire pour cause de déménagement .

Répartition :

2 classes de grande section (Mme Cuinet & Mme Gonin)

3 classes de petits/moyens (Mme Tempesta – Mme Plagne – Mme Nicolet)

Les 3 ATSEMs seront présentes dans les classes de PS/MS le matin.

1 ATSEM aura la responsabilité de la sieste l'après midi, les deux autres travailleront avec les classes de GS.

Rythme scolaire :

Nouveaux horaires le mercredi : 9h00 – 12h00. La proposition du Comité de pilotage a reçu un avis favorable de la DSDEN et a été acté par le CDEN.

APC : bilan positif – Reconduction prévue le mardi comme cette année de 15h30 à 16h30

Les grands commenceront les APC, puis les moyens .

À compter de septembre 2015, l'accueil du périscolaire le matin se fera par la porte de la salle de motricité. Cette demande a été acceptée par le CE.

Sortie pédagogique : Zoo de Mulhouse : le bilan est positif

1038 euros pour les entrées : afin d'assurer au maximum la sécurité, 5 accompagnateurs en surnombre ont accompagné l'ensemble de l'école. Ce qui explique ce coût .

1740 euros pour le transport

2778 euros pour le coût total

Subvention de L'ASPARÈLE : 1500 euros

Subvention de l'AMICALE : 792 euros

Les familles ont versé environ 360 euros

Coût pour l'école 200 euros

Coopérative scolaire : elle est fixée à 10 euros comme l'an passé.

Investissement et travaux dans l'école :

La BCD : nous remercions les parents qui nous ont aidé à accomplir ce travail. Les

enseignantes finaliseront le rangement pour que l'espace soit utilisable dès la rentrée.

Local technique : l'objectif étant de gagner de l'espace pour la salle de motricité et d'y enlever le matériel multimédia, le projet d'installer une cloison pare-feu devant les armoires électriques et d'ouvrir une porte extérieure serait réalisable. Ce projet sera étudié l'an prochain.

Périscolaire : rentrée 2015.

Le goûter se fera vers 16h30 pour les enfants qui restent au périscolaire et partent à 17h00, afin de garder le temps d'activité à 1h00.

L'association « Les loustics du Marais » proposait l'achat de malles à faire tourner entre les différentes communes. La commune de Saône n'a pas donné suite ... C'est dommage !

Demandes faites à la Mairie :

- La boîte aux lettres de l'école sera changée pendant l'été.
- Les téléphones sont défectueux, leur remplacement est accordé.(trio au minimum)
- Le panneau d'affichage est vétuste et dangereux pour les enfants, il sera remplacé pendant l'été.
- Concernant les stores : Ils sont très difficiles à remonter et se bloquent parfois : Le problème a déjà été évoqué lors des derniers conseils d'école, mais il n'y a pas le budget prévu pour le remplacement.
- Les enseignantes avaient informé les représentants de la mairie de la vétusté d'une partie du mobilier. Le changement des tables et chaises dans une classe a été budgétisé ; La première tranche de ces achats concernera la classe 1.
- Les toilettes : demande faite à la mairie pour savoir s'il était prévu une évolution comme à l'élémentaire : Mme Courcier se renseigne... à priori pas de budget prévu.
- Il a été évoqué le problème des armoires dans la salle de motricité qui ont été déplacées suite à la commission de sécurité : Elles ne devaient pas rester dans le couloir : manque de place. Il faut trouver une solution, car l'accueil du péri scolaire et les activités de motricité ont lieu dans cette salle . Le matériel de chaque classe est rangé dans ces armoires, leur éloignement rend compliqué le quotidien ...
- La barrière du côté de la rue en bas de l'escalier doit être plus longue quand les enfants descendent (sécurité).
- Il est prévu une sonnette et/ou un ouvre-porte électrique pour le portail. L'escalier de l'entrée côté « rue des Cras » sera refait car il devient dangereux dès les premières gelées.

Le problème de l'organisation du ménage a été abordé. Le rythme d'une fois par semaine s'avère insuffisant. La demande d'intervenir deux fois par semaine a été faite à la mairie.

Infos diverses : - Bilan positif pour la chorale du 16 juin 2015. Nous remercions les parents pour la préparation des nombreux gâteaux .

- Nous avons le regret de constater la disparition de plus en plus de matériel : caméscope, manteaux, lunettes....